



Roi
Morvan
Communauté

COMMISSIONS THÉMATIQUES
PROJET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL
2024-2027

Livret de présentation

Un projet de développement culturel intercommunal, pourquoi faire ?

Ce projet a pour but de structurer une politique culturelle intercommunale en adéquation avec les attentes et les besoins du territoire. La feuille de route qui en découlera sera élaborée dans une démarche de consultation et de concertation, qui permettra notamment à Roi Morvan Communauté de définir des objectifs stratégiques afin de fixer de manière précise les buts à atteindre à moyen et long terme en matière de culture. Des objectifs opérationnels, viendront quant à eux, décliner de façon pratique les objectifs stratégiques, correspondant aux actions concrètes à mettre en œuvre pour les atteindre. Combinés, ces objectifs permettront de définir le cadre dans lequel cette future politique culturelle intercommunale s'inscrira.

Quelle place occupent les partenaires du Pacte culturel dans ce projet ?

Roi Morvan Communauté, la Région Bretagne et l'État – DRAC Bretagne se sont engagés conjointement dans un Pacte de coopération territoriale pour la période 2024-2027 afin d'accompagner le développement culturel du territoire du Pays du Roi Morvan et soutenir cette volonté politique intercommunale en la matière. Cette convention vise à renforcer la convergence des politiques publiques mises en œuvre en matière culturelle sur le territoire au travers de l'identification d'enjeux prioritaires comme point de départ de leur action en commun : le respect des droits culturels des personnes ; le développement d'une politique structurée en faveur de l'enseignement et de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie ; le renforcement de la structuration collective des acteurs culturels ; le maillage territorial de projets culturels et artistiques diversifiés en tout point du territoire intercommunal ; la protection et la valorisation des patrimoines matériels et immatériels du territoire.

Une commission thématique, qu'est-ce que c'est ?

Proposées sous la forme d'ateliers collaboratifs grâce à des méthodes et outils dits « d'intelligence collective », les commissions thématiques offrent du temps et un cadre bienveillant aux élus et acteurs du territoire pour partager une analyse fine du territoire au regard des enjeux prédéfinis et élaborer collectivement des propositions pour le futur projet de développement culturel du Pays du Roi Morvan.

RMCom invite ainsi toutes les personnes qui œuvrent pour la culture à l'échelle intercommunale, à être présentes lors de ces ateliers. Artistes, acteurs associatifs et institutionnels, élus, c'est par la rencontre et l'échange des idées qu'il sera possible de bâtir un schéma territorial de développement culturel partagé, capable de répondre aux enjeux de demain sur le territoire en matière de culture.

Thématiques abordées

Chaque commission thématique travaillera autour d'un des enjeux prioritaires définis conjointement par les partenaires du Pacte de développement culturel à ce stade :

Structuration et coopération des acteurs culturels

Afin de soutenir davantage les initiatives associatives en accompagnant notamment leur structuration sur le territoire et de renforcer le dynamisme culturel en favorisant l'interconnaissance, le partage de projets, d'initiatives, de pratiques et la mutualisation.

Maillage territorial de projets culturels et artistiques diversifiés

Afin de contribuer à un aménagement culturel cohérent sur l'ensemble du territoire en créant les conditions d'une vitalité culturelle partagée et accessible avec toutes les communes du territoire, tout en s'efforçant de trouver des solutions face aux enjeux de mobilité et d'égalité d'accès. Il s'agira également d'encourager la réalisation de projets ouverts à des esthétiques artistiques peu ou pas représentées sur le territoire.

Protection et valorisation des patrimoines

Afin d'affirmer une identité forgée autour des nombreuses richesses patrimoniales du territoire, qu'elles soient culturelles (patrimoine bâti, sites archéologiques, savoir-faire culinaires, mémoire migratoire, musiques et danses traditionnelles bretonnes...) ou naturelles (forêts, bocages, rivières, ...). Autant de singularités à faire valoir que d'espaces à investir au travers de projets artistiques et culturels diversifiés tout au long de l'année et en tout point du territoire, notamment en accompagnant les acteurs et les initiatives qui travaillent à leur protection, leur valorisation et leur transmission.

Enseignement et éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

Afin de favoriser sur l'ensemble du territoire, en appui sur des ressources culturelles de proximité et en cohérence avec les dispositifs et financements déjà mis en œuvre, un accès à l'enseignement et à l'éducation artistique et culturelle à tous les âges de la vie et d'accompagner la population vers des pratiques riches et émancipatrices, encourageant l'expression, la liberté de création et le vivre ensemble.

Inscription

Il est possible de s'inscrire dans plusieurs commissions thématiques, mais à raison d'un·e seul représentant par commune ou structure, pour chaque.

Les inscriptions restent soumises à une validation préalable de RMCom qui se réserve le droit d'équilibrer chaque commission en fonction du taux de représentation et de la typologie des participants inscrits.

La jauge de chaque commission est fixée à 20 personnes maximum pour faciliter les échanges et assurer de bonnes conditions de travail aux participants.

Attention, la date limite d'inscription est fixée au 30 avril inclus !

Participation

Ces commissions visent à croiser les regards pour permettre aux participants de partager des constats, proposer une définition et une priorisation des objectifs stratégiques et s'impliquer dans une phase plus opérationnelle du projet, en préconisant des actions et des outils territoriaux à renforcer ou à créer.

Cette concertation se veut la plus horizontale possible, afin d'initier une démarche de coopération sur le territoire et de permettre à chaque participant de s'exprimer librement, de partager ses expériences et son point de vue.

Animation

Chaque commission est co-animée par un binôme élu / acteur, en plus de la chargée du projet de développement culturel de RMCom.

Cette équipe a la charge de co-construire une méthodologie qui s'adapte à chaque fois, aux objectifs visés pour chacune des réunions prévues. Cette équipe s'assure également du bon déroulement des rencontres et rédige pour chacune d'entre elles, une synthèse des échanges.

Programme-type d'une commission

17h15 – 17h30 : Accueil des participants

17h30 – 17h45 : Présentation des objectifs de la réunion et méthode de travail

17h45 – 18h45 : Travaux collaboratifs en petits groupes

18h45 – 19h30 : Restitution des travaux et échanges en plénière

CT - Structuration et coopération des acteurs

Réunion #1 : mardi 14 mai (17h30/19h30)

Réunion #2 : mardi 11 juin (17h30/19h30)

Réunion #3 : mardi 10 septembre (17h30/19h30)

CT - Maillage territorial de projets culturels et artistiques diversifiés

Réunion #1 : mardi 21 mai (17h30/19h30)

Réunion #2 : mardi 18 juin (17h30/19h30)

Réunion #3 : mardi 17 septembre (17h30/19h30)

CT - Protection et valorisation des patrimoines

Réunion #1 : mardi 28 mai (17h30/19h30)

Réunion #2 : mardi 25 juin (17h30/19h30)

Réunion #3 : mardi 24 septembre (17h30/19h30)

CT - Enseignement et éducation artistique et culturelle tout au long de la vie

Réunion #1 : mardi 04 juin (17h30/19h30)

Réunion #2 : mardi 02 juillet (17h30/19h30)

Réunion #3 : mardi 1^{er} octobre (17h30/19h30)

Les lieux de chaque rencontre vous seront communiqués prochainement par mail.